

---

---

## Procès-verbal de la séance du Bureau du 10 mai 2010

---

---

### SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, président	(p. 3)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 3)
<i>Appel nominal</i>	(p. 3)
<b>N° B-2010-1554</b> Lyon 3° - Convention relative à l'occupation du domaine public communautaire par des canalisations d'évacuation des eaux d'exhaure de la Tour Oxygène -	(p. 3)
<b>N° B-2010-1555</b> Oullins - Pôle multimodal de la Saulaie - Création d'une voie nouvelle et gestion des eaux - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours -	(p. 3)
<b>N° B-2010-1556</b> Saint Cyr au Mont d'Or - Chemin du Moulin d'Arche - Requalification - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 3)
<b>N° B-2010-1557</b> Saint Priest - Vénissieux - Boulevard urbain "est" entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier - Autorisation de signer un marché de travaux serrurerie à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 3)
<b>N° B-2010-1558</b> Lyon 3° - Acquisition d'un immeuble situé 18, rue Lamartine et appartenant à M. Grange -	(p. 3)
<b>N° B-2010-1559</b> Saint Priest - Cession, à la SARL Shiroga, de deux immeubles situés 1 et 3, rue du Progrès - Autorisation de signer un avenant au compromis de cession -	(p. 3)
<b>N° B-2010-1560</b> Saint Cyr au Mont d'Or - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 24, rue des Monts d'Or - Abrogation de la décision n° B-2010-1444 du Bureau du 8 mars 2010 -	(p. 4)
<b>N° B-2010-1561</b> Lyon 1er - Lyon 2° - Lyon 3° - Opérations de démolition-reconstruction et de réhabilitations de trois immeubles d'habitation inscrits en emplacements réservés en vue de la réalisation de programmes de logements sociaux situés 7, impasse Fernand Rey à Lyon 1er, 28, cours Charlemagne à Lyon 2° et 2/4, rue de la Ruche à Lyon 3° - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -	(p. 4)
<b>N° B-2010-1562</b> Bron - Autorisation donnée à la ville de Bron de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé rue Albert Camus et cadastré sous le numéro 1904 de la section OC -	(p. 4)
<b>N° B-2010-1563</b> Lyon 3° - Autorisation donnée à la Société d'Equipement Professionnel du Rhône (SEPR) de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur le bien communautaire situé 49, rue Feuillat et cadastré sous le numéro 40 de la section BN -	(p. 4)
<b>N° B-2010-1564</b> Rillieux la Pape - Autorisation donnée à la société MCG de déposer une demande de défrichement portant sur le bien communautaire situé 110, rue du Companet et cadastré sous le numéro 80 de la section CH -	(p. 4)

<b>N° B-2010-1565</b>	<i>Saint Priest - Autorisation donnée à la Direction interdépartementale des routes (DIR) centre-est de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communaux situés route de Vienne et cadastrés sous les numéros 75 et 78 de la section AY -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2010-1566</b>	<i>Vénissieux - Autorisation donnée à l'Association Foncière logement (AFL) de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communal situé 2, avenue d'Osschatz et cadastré sous le numéro 2663 de la section E -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2010-1567</b>	<i>Travaux de maintenance et petits travaux neufs de carrelage sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2010-1568</b>	<i>Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Marché public de mission de contrôle technique pour la construction d'un groupe scolaire, d'un centre de loisirs sans hébergement et d'un équipement petite enfance - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2010-1569</b>	<i>Bron - Parilly Nord - Mission de maîtrise d'oeuvre et d'ordonnancement pilotage coordination (OPC) pour la conception et la réalisation d'espaces publics - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1570</b>	<i>Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lots n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD), n° 2 : réseau d'assainissement et d'adduction en eau potable, n° 3 : plantations, n° 4 : jeux pour enfants et n° 5 : éclairage public - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1571</b>	<i>Travaux de construction, de réparation et d'entretien des branchements particuliers au réseau d'assainissement de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1572</b>	<i>Dardilly - Aménagement d'un système de rétention et de traitement des eaux - Quartier de la Beffe et Montcourant - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1573</b>	<i>Maintenance de licences OPX2 et prestations d'assistance technique associées - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise Planisware-92 Malakoff -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1574</b>	<i>Contrats d'assurance généraux - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1575</b>	<i>Réalisation des missions du centre de service auprès des bénéficiaires de la direction des systèmes d'information et télécommunications (DSIT) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2010-1576</b>	<i>Réaménagement de trois prêts accordés à l'OPH Grand Lyon Habitat -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1577</b>	<i>Réalisation de prestations de nettoyage renforcé des espaces publics et WC publics situés sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - 4 lots - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1578</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Gérard Claisse pour une mission à Montréal (Canada) -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2010-1579</b>	<i>Lyon 2° - Centres d'échanges de Lyon-Perrache - Marché public de travaux de revêtements en pierre pour la rénovation - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 4)
<b>N° B-2010-1580</b>	<i>Lyon 3°, Lyon 6°, Lyon 7° - Réaménagement de la rue Garibaldi - Attribution du marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours -</i>	(p. 3)

---

---

## Présidence de monsieur Gérard Collomb Président

Le lundi 10 mai 2010, à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 3 mai 2010 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRESIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Besson, vous avez la parole.

*(Madame Besson est désignée et procède à l'appel nominal).*

**Présents** : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Imbert A.

**Absents excusés** : Mme Elmalan, MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Daclin (pouvoir à M. Crédoz), Crimier (pouvoir à M. Da Passano), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Sécheresse, Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Lebuhotel, Sangalli (pouvoir à M. Reppelin).

**Absents non excusés** : MM. Vesco, Julien-Laferrière.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).*

**N° B-2010-1554** - Lyon 3° - Convention relative à l'occupation du domaine public communautaire par des canalisations d'évacuation des eaux d'exhaure de la Tour Oxygène - Direction de la voirie -

**N° B-2010-1555** - Oullins - Pôle multimodal de la Saulaie - Création d'une voie nouvelle et gestion des eaux - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre suite à une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Direction de la voirie -

**N° B-2010-1556** - Saint Cyr au Mont d'Or - Chemin du Moulin d'Arche - Requalification - Autorisation de signer un marché de travaux de voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2010-1557** - Saint Priest - Vénissieux - Boulevard urbain "est" entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier - Autorisation de signer un marché de travaux serrurerie à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2010-1580** - Lyon 3° - Lyon 6° - Lyon 7° - Réaménagement de la rue Garibaldi - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Direction de la voirie

**M. LE PRESIDENT** : Madame la vice-présidente Vullien rapporte les dossiers numéros B-2010-1554 à B-20101557 et B-2010-1580. Madame Vullien, vous avez la parole.

**MME LA VICE-PRESIDENTE VULLIEN**, rapporteur : Je rapporte les dossiers de monsieur Abadie. Le premier dossier

concerne une convention relative à l'occupation du domaine communautaire par des canalisations d'évacuation des eaux d'exhaure de la Tour Oxygène. Le terme "exhaure" signifie épuisement des eaux d'infiltration. Tout le monde le savait, sauf moi j'imagine. Cette convention temporaire pour une durée prévisible supérieure à 12 ans est faite sans qu'il y ait de droit constitutif réel, ce qui est important, avec une redevance calculée d'après les tarifs prévus de 3 600 € par an. C'est pour que les eaux soient réparties et n'aillent pas faire tomber la tour.

Le dossier n° B-2010-1555 est relatif au pôle multimodal de la Saulaie. Il s'agit de la création d'une voie nouvelle et la gestion des eaux, l'autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre suite à une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours. Il s'agit d'autoriser le Président à signer avec le groupement SAS/FOLIA/GINGER Environnement et infrastructure pour un montant de 376 400 € HT, la dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme C1 qui avait été individualisée pour la somme de 680 000 € TTC.

Le dossier n° B-2010-1556 concerne Saint Cyr au Mont d'Or, chemin du Moulin d'Arche. C'est la requalification et une autorisation de signer un marché de travaux de voirie suite à une procédure d'appel d'offres ouvert. Il s'agit d'autoriser le Président à signer avec le groupement d'entreprise Euravia Lyon/Entreprise De Filippis pour un montant de 376 653,90 € HT avec une imputation sur l'autorisation de programme C4 qui avait été individualisée pour la somme de 900 000 € TTC.

Le dossier n° B-2010-1557 concerne Saint Priest et Vénissieux, le boulevard urbain "est" entre le rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier. Il s'agit d'une autorisation de signer un marché de travaux serrurerie à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Il s'agit d'autoriser le Président à signer avec l'entreprise CIC-ORIO pour un montant de 199 886 € HT, la dépense sera imputée sur l'autorisation de programme C1 qui avait été individualisée pour la somme de 13,700 M€ TTC. Le montant à payer sera imputé au budget 2010.

Le dossier n° B-2010-1580 est relatif aux 3°, 6° et 7° arrondissements de Lyon. Il s'agit du réaménagement de la rue Garibaldi. C'est une attribution du marché de maîtrise d'œuvre suite à une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours. Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, après examen des offres, le jury en séance du 30 avril 2010, a classé première l'offre du groupement L'atelier des paysages Marguerit/Passagers des Villes/Léa/Coteba/Sitetudes/Sogreah/AEU pour un montant de 2 899 055 € HT. La dépense sera imputée sur l'autorisation de programme globale A2 qui a été individualisée pour la somme de 5 M€ TTC.

Voilà, monsieur le Président, en ce qui concerne ces dossiers.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la vice-présidente VULLIEN.

**N° B-2010-1558** - Lyon 3° - Acquisition d'un immeuble situé 18, rue Lamartine et appartenant à M. Grange - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1559** - Saint Priest - Cession, à la SARL Shiroga, de deux immeubles situés 1 et 3, rue du Progrès - Autorisation de signer un avenant au compromis de cession - Délégation

générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1560** - Saint Cyr au Mont d'Or - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à l'OPH Grand Lyon Habitat, d'un immeuble situé 24, rue des Monts d'Or - Abrogation de la décision n° B-2010-1444 du Bureau du 8 mars 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1561** - Lyon 1er - Lyon 2° - Lyon 3° - Opérations de démolition-reconstruction et de réhabilitations de trois immeubles d'habitation inscrits en emplacements réservés en vue de la réalisation de programmes de logements sociaux situés 7, impasse Fernand Rey à Lyon 1er, 28, cours Charlemagne à Lyon 2° et 2/4, rue de la Ruche à Lyon 3° - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le vice-président Barral rapporte les dossiers numéros B-2010-1558 à B-2010-1561. Monsieur Barral, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT BARRAL**, rapporteur : Le dossier n° B-2010-1558 est un dossier d'acquisition à Lyon 3°. Il s'agit de l'acquisition d'un immeuble de 500 mètres carrés dans lequel pourra être réalisé 6 logements PLUS et 2 logements PLAI. Dans le cadre de la politique de l'habitat, il s'agit de pouvoir acquérir cet immeuble pour un montant de 840 000 €. Cet immeuble pourra également être cédé par bail emphytéotique à un aménageur social.

Le dossier n° B-2010-1559 concerne Saint Priest. Il s'agit de la prolongation d'un compromis d'un terrain cédé à la société SARL Shiroga, 1 et 3 rue du Progrès. Ce compromis sera proposé et accordé, si on le souhaite, avec une révision de prix portant la cession à 284 960 €, soit une augmentation de 20 460 €.

Le dossier n° B-2010-1560 est retiré.

Le dossier n° B-2010-1561, concerne Lyon 1<sup>er</sup>, 2° et 3°. Il s'agit d'un engagement de DUP concernant une opération de démolition-reconstruction-réhabilitation de trois immeubles. L'un, 7, impasse Fernand Rey, Lyon 1<sup>er</sup>, le deuxième, cours Charlemagne, Lyon 2° et le troisième, rue de la Ruche, Lyon 3°. Ces trois immeubles sont inscrits en emplacement réservé au PLU au profit de la Communauté urbaine. Ils permettront dans l'avenir de réaliser 22 logements T1, 17 logements T2 à T5 et 19 studios. Ce sont des logements sociaux.

J'en ai terminé avec ces dossiers, monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Des remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président BARRAL.

**N° B-2010-1562** - Bron - Autorisation donnée à la ville de Bron de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé rue Albert Camus et cadastré sous le numéro 1904 de la section OC - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1563** - Lyon 3° - Autorisation donnée à la Société d'Équipement Professionnel du Rhône (SEPR) de déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur le bien communautaire situé 49, rue Feuillat et cadastré sous le numéro 40 de la section BN - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1564** - Rillieux la Pape - Autorisation donnée à la société MCG de déposer une demande de défrichement portant sur le bien communautaire situé 110, rue du Companet et cadastré sous le numéro 80 de la section CH - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1565** - Saint Priest - Autorisation donnée à la Direction interdépartementale des routes (DIR) centre-est de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés route de Vienne et cadastrés sous les numéros 75 et 78 de la section AY - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1566** - Vénissieux - Autorisation donnée à l'Association Foncière logement (AFL) de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 2, avenue d'Oschatz et cadastré sous le numéro 2663 de la section E - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2010-1567** - Travaux de maintenance et petits travaux neufs de carrelage sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2010-1568** - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Marché public de mission de contrôle technique pour la construction d'un groupe scolaire, d'un centre de loisirs sans hébergement et d'un équipement petite enfance - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2010-1579** - Lyon 2° - Centres d'échanges de Lyon-Perrache - Marché public de travaux de revêtements en pierre pour la rénovation - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le vice-président Blein rapporte les dossiers numéros B-2010-1562 à B-2010-1568 et B-2010-1579. Monsieur Blein, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT BLEIN**, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2010-1562 a pour objet d'autoriser la ville de Bron à déposer une demande de permis de construire sur un tènement communautaire, rue Albert Camus, pour relocaliser l'extension de la salle de spectacle de l'espace Camus.

Concernant le dossier n° B-2010-1563, il s'agit d'autoriser la Société d'Équipement Professionnel du Rhône à déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur le tènement communautaire situé 49, rue Feuillat dans le 3° arrondissement.

Le dossier n° B-2010-1564 est relatif à l'autorisation donnée à la société MCG de déposer une demande d'autorisation de

défrichage portant sur le terrain communautaire situé 110, rue du Companet à Rillieux la Pape pour relocaliser la société Gabialex et créer un bâtiment composé de 4 locaux de bureaux pour accueillir des activités.

Le dossier n° B-2010-1565 autorise la Direction interdépartementale des routes à déposer une demande de permis de construire sur des tènements communautaires situés Route de Vienne pour y réaliser un centre d'entretien et d'intervention pour la rocade "est".

Le dossier n° B-2010-1566 autorise l'Association Foncière logement a déposé une demande de permis de construire sur le tènement communautaire situé 2, avenue d'Oschatz à Vénissieux pour réaliser un programme de logements.

Le dossier n° B-2010-1567 vise à autoriser à signer un marché à bons de commande pour des travaux de maintenance et petits travaux neufs de carrelage sur biens immobiliers de la Communauté urbaine.

Le dossier n° B-2010-1568 concerne l'approbation d'un avenant à un marché conclut avec l'entreprise Bureau Alpes Contrôles pour la mission de contrôle technique concernant la construction d'un groupe scolaire, d'un centre de loisirs sans hébergement, dans le cadre de la ZAC Confluence. Cet avenant permet de faire intervenir un contrôleur technique chargé d'une mission sur les avoisinants afin de garantir la stabilité de la voie ferrée qui surplombe cet équipement.

Enfin le dossier n° B-2010-1579 concerne un avenant à un marché qui permettra de choisir un mortier-pierre mieux adapté que ce qui était initialement prévu pour les cheminements piétons de la place Carnot de façon à ce que celui-ci puisse supporter le passage de nacelles d'engins de levage et engins mécanisés qui n'avaient pas été prévus originellement. L'avenant est d'un montant de 65 860 € HT.

Voilà, monsieur le Président.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président BLEIN.

---

**N° B-2010-1569** - Bron - Parilly Nord - Mission de maîtrise d'oeuvre et d'ordonnement pilotage coordination (OPC) pour la conception et la réalisation d'espaces publics - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2010-1570** - Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lots n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD), n° 2 : réseau d'assainissement et d'adduction en eau potable, n° 3 : plantations, n° 4 : jeux pour enfants et n° 5 : éclairage public - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le vice-président Charrier rapporte les dossiers numéros B-2010-1569 et B-2010-1570. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT CHARRIER**, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2010-1569 concerne la commune de

Bron et plus précisément le quartier de Parilly nord. Ce dossier propose d'autoriser la signature du marché de maîtrise d'oeuvre suite à une procédure d'appel d'offres, en vue de définir une mission de maîtrise d'oeuvre pour la conception et la réalisation des espaces publics. Le groupement Marc Pelosse/Bépur a été retenu pour un montant de 223 352,83 € TTC. Avis favorable.

Le dossier n° B-2010-1570 concerne la commune de Vaulx en Velin et, plus particulièrement, la ZAC du quartier de la Grappinière. Il concerne l'autorisation de signer les marchés pour des travaux d'aménagement des espaces publics. Avis favorable.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président CHARRIER.

---

**N° B-2010-1571** - Travaux de construction, de réparation et d'entretien des branchements particuliers au réseau d'assainissement de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

**N° B-2010-1572** - Dardilly - Aménagement d'un système de rétention et de traitement des eaux - Quartier de la Beffe et Montcourant - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le vice-président Colin rapporte les dossiers numéros B-2010-1571 et B-2010-1572. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT COLIN**, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le rapport n° B-2010-1571 concerne les travaux de construction et de réparation et d'entretien des branchements particuliers en matière de réseaux d'assainissement dans le Grand Lyon. Le montant global maximum est de 29,200 M€ sur quatre années répartis en 15 lots. L'objet est de lancer un appel d'offres ouvert d'une durée ferme d'un an reconductible de façon expresse trois fois.

Ensuite le dossier n° B-2010-1572 concerne, à Dardilly, l'aménagement d'un système de rétention de traitement des eaux dans le quartier de la Beffe et du Montcourant. Le marché est attribué au groupement d'entreprises Beylat/Soterly/Carrion/SDEI pour un montant de 1 109 212,50 € HT.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président COLIN.

---

**N° B-2010-1573** - Maintenance de licences OPX2 et prestations d'assistance technique associées - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise Planisware-92 Malakoff - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2010-1574** - Contrats d'assurance généraux - Autorisation de signer les marchés - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

**N° B-2010-1575** - Réalisation des missions du centre de service auprès des bénéficiaires de la direction des systèmes

d'information et télécommunications (DSIT) - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2010-1578** - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Gérard Claisse pour une mission à Montréal (Canada) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la vice-présidente Frih rapporte les dossiers numéros B-2010-1573 à B-2010-1575 et B-2010-1578. Madame Frih, vous avez la parole.

**MME LA VICE-PRESIDENTE FRIH**, rapporteur : Pour le dossier n° **B-2010-1573**, il s'agit de vous autoriser à signer un marché à bons de commande qui a pour objet la maintenance des licences OPX2. Ce sont des licences qui concernent notre outil informatique Phyfi destiné aux opérations financières.

**M. LE PRESIDENT** : Madame Frih, plus ça va, plus vous devenez technique.

**MME LA VICE-PRESIDENTE FRIH** : Vous allez être surpris, monsieur le Président. OPX2, c'est clair pour tout le monde ? Très bien. On vous autorise à signer ce marché à bons de commande pour un montant annuel minimum de 35 880 € TTC et maximum de 107 640 € TTC.

Le projet de décision n° B-2010-1574 concerne les contrats d'assurance généraux et je vous demande d'autoriser monsieur le Président à signer les marchés concernant ces contrats avec les prestataires suivants :

- assurance dommages aux biens avec la société de courtage AON pour un montant de 304 497 € TTC,

- assurance automobile flotte avec la société Gras Savoye pour un montant de 202 434,82 € TTC,

- assurance individuelle accidents des conseillers communautaires avec la société de courtage Gras Savoye pour un montant annuel de 723,76 € TTC.

Le projet de décision n° B-2010-1575 concerne la réalisation des missions du centre de service auprès des bénéficiaires des systèmes d'information et télécommunications. Je vous demande donc d'approuver le lancement de ces opérations et d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande d'un montant global minimum de 478 000 € TTC et maximum de 1,196 M€ TTC.

Enfin, le projet de décision n° B-2010-1578 est un mandat spécial accordé à monsieur le Vice-Président Gérard Claisse pour une mission du 6 au 10 juin 2010 à Montréal. Il interviendra dans le cadre du colloque "Grands projets urbains : les temps forts de la consultation publique dans la conduite de projet". Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ? Toutes les précisions ont été données ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la vice-présidente FRIH.

---

**N° B-2010-1576** - Réaménagement de trois prêts accordés à l'OPH Grand Lyon Habitat - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la vice-présidente Pédrini rapporte le dossier numéro B-2010-1576. Madame Pédrini, vous avez la parole.

**MME LA VICE-PRESIDENTE PÉDRINI**, rapporteur : Merci, monsieur le Président. Le dossier n° B-2010-1576 concerne le réaménagement de trois prêts souscrits auprès de la Caisse des dépôts et consignations par Grand Lyon Habitat. Le montant total réaménagé est de 1 606 721,77 €.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la vice-présidente PÉDRINI.

---

**N° B-2010-1577** - Réalisation de prestations de nettoyage renforcé des espaces publics et WC publics situés sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - 4 lots - Autorisation de signer les marchés - Direction de la propreté -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le vice-président Philip rapporte le dossier numéro B-2010-1577. Monsieur Philip, vous avez la parole.

**M. LE VICE-PRESIDENT PHILIP**, rapporteur : Merci monsieur le Président. Un seul dossier qui concerne d'abord la prestation de nettoyage renforcé comprenant la mise en œuvre de différentes techniques susceptibles d'assurer le nettoyage : enlèvement d'affiches, affichettes, décrassage des supports, élimination de souillures, etc.) sur l'ensemble de la Communauté urbaine, c'est le lot n° 1.

Puis les lots n° 2, 3 et 4 concernent le nettoyage des WC publics pour les subdivisions qui sont indiquées. Pour le lot n° 4, il y a lieu de lire : lot n° 4 : nettoyage des WC publics pour la subdivision ouest.

Je vous demande d'autoriser le Président à signer le marché.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le vice-président PHILIP.

*La séance est levée à 11 heures 25.*

---